TARIFS MUNICIPAUX

SALLE CERSILLA				
Plages d'utilisation	Montant location	Montant cautions	Signature d'un contrat de location	Nbre de personnes limité
Week-end	200€	300 € + 100 € (dégradation matériel + ménage)	Х	80 assises 140 debouts
chèques à l'ordre du Trésor Public + copie de l'attestation d'assurance responsabilité civile				

URBANISME – taxe aménagement				
(pour toute construction à partir de 5 m²) (2025)				
Taux communal de 4,5 %	Taux départemental de 2,50%	Taxe archéologie préventive de 0,40 %		
Exemple de calcul de taxe d'aménagement pour une construction de 120 m² + 2 places de stationnement + piscine de 50 m²				
Construction	Construction	<u>Construction</u>		
100 m ² x 465 € x 4,5 % = 2 093 €	100 m ² x 465 € x 2,50 % = 1 163 €	100 m ² x 465 € x 0,40 % = 186 €		
20 m² x 930 € x 4,5 % = 837 €	20 m² x 930 € x 2,50 % = 465 €	20 m² x 930 € x 0,40 % = 74 €		
<u>Stationnement</u>	Stationnement	Stationnement		
2 x 3052 € x 4,5 % = 275 €	2 x 3052 € x 2,50 % = 153 €	2 x 3052 € x 0,40 % = 25 €		
<u>Piscine</u>	<u>Piscine</u>	Piscine		
50 m ² x 262 € x 4,5 % = 590 €	50 m ² x 262 € x 2,50 % = 328 €	50 m² x 262 € x 0,40 % = 52 €		
TOTAL part communale : 3 795 €	TOTAL part départementale : 2 109 €	TOTAL part RAP : 337 €		
TOTAL de la taxe d'aménagement : 6 241 €				

1 800 €

CIMETIERE				
	15 ans	30 ans		
Concession de terrain	250 €	400€		
Colombarium	400 €	500€		
Cavurne enterrée	500€	600€		
Jardin du souvenir	50 € (plaque + gravure)			

Raccordement tout à l'égout (taxe participation assainissement collectif):

BIBLIOTHEQUE		
Moins de 18 ans	Gratuit	
Plus de 18 ans	8€/an	

CANTINE - GARDERIE - ALSH		
Repas enfant maternelle	4,50 €	
Repas enfant primaire	4,70 €	
Repas adulte	7 ,40 €	
Garderie périscolaire	1,40 € la ½ heure	
Petit déjeuner	0,95€	
ALSH	Selon quotient familial	
ALSH	Cf. règlement sur site internet	

PHOTOCOPIES			
	Format A4	Format A3	
N et B	0,20 €	0,30€	
Couleurs	0,30€	0,50€	